

# Paiement : la coentreprise de Crédit Agricole et Worldline s'appellera CAWL

La banque verte et le spécialiste des paiements ont révélé ce lundi le nom de leur coentreprise, qui a pour ambition de devenir leader sur le marché français des services de paiement aux commerçants. Son lancement commercial doit intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2025.



CAWL permettra de combiner l'acceptation et l'acquisition des paiements en une offre intégrée à destination des commerçants. (Shutterstock)

Par [Marion Heilmann](#)

Publié le 8 avr. 2024 à 07:33 Mis à jour le 8 avr. 2024 à 14:37

La coentreprise de paiement de Crédit Agricole et Worldline [est à présent sur les rails](#) et elle s'appellera CAWL solutions de paiement, ont révélé les deux groupes ce lundi.

« Nous avons choisi ce nom, car il représente tout simplement l'alliance de deux leaders complémentaires que sont Crédit Agricole et Worldline et nous capitalisons sur les forces des deux entreprises », explique Meriem Echcherfi, qui a pris la direction générale de la coentreprise le mois dernier après avoir occupé le poste de directrice de la stratégie puis de responsable des paiements pour les commerçants chez Crédit Agricole SA. Ce nom s'appliquera également à la gamme d'offres qui sera proposée par la société aux commerçants.

## Offre intégrée

Cette coentreprise avait été annoncée il y a un an par les deux groupes et vise à allier la technologie de Worldline au réseau de distribution de Crédit Agricole pour servir tous les types de commerçants. En proposant une offre qui combine l'acceptation et l'acquisition des paiements, ainsi que des services à valeur ajoutée, tout en intégrant une spécificité par type de métier (distribution, restauration, santé, etc.), CAWL veut devenir un leader sur le marché français des paiements.

Car il n'entend pas se contenter de servir les commerçants de Crédit Agricole, il compte aller en conquérir bien d'autres, y compris des filiales de grands groupes internationaux opérant en France, qui étaient déjà clients de Worldline sur d'autres marchés.



Le logo de CAWL.DR

« On sait d'expérience qu'une coentreprise dédiée à ce seul métier des services de paiement aux commerçants, est un véhicule de croissance extrêmement puissant », estime Gilles Grapinet, le directeur général de Worldline.

### **Une planche de salut pour Worldline**

Un levier de croissance sur lequel compte bien Worldline pour redresser sa situation après [une fin d'année 2023 marquée](#) par une [forte baisse en Bourse](#) et l'annonce de suppressions d'effectifs.

« Nous attendons que la joint-venture prenne rapidement toute sa place de leader dans les services de paiement aux commerçants en France et que la marque CAWL se distingue par sa capacité d'innovation par la technologie », ajoute Jean-Paul Mazoyer, directeur général adjoint de Crédit Agricole SA, qui souligne que le paiement est pour Crédit Agricole un élément central de la relation à ses clients.

Après avoir obtenu [le feu vert de la Commission européenne](#) le mois dernier, la coentreprise a été lancée le 19 mars et a démarré ses activités la semaine dernière au sein des locaux de Worldline. A terme, elle emploiera 250 personnes.

CAWL doit encore obtenir l'agrément de l'ACPR ainsi que les licences de Cartes Bancaires, Visa et Mastercard. Elle devrait ainsi proposer une première offre aux commerçants par le réseau de Crédit Agricole et LCL à l'automne prochain, avant un lancement commercial au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

En 2025, les grands comptes aujourd'hui clients des deux groupes verront leurs contrats transférés vers CAWL et structurés par industrie. Deux offres seront également lancées à destination des petites et moyennes entreprises.